LA MAISON CARRÉE DE NÎMES

Candidature à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial

Résumé analytique

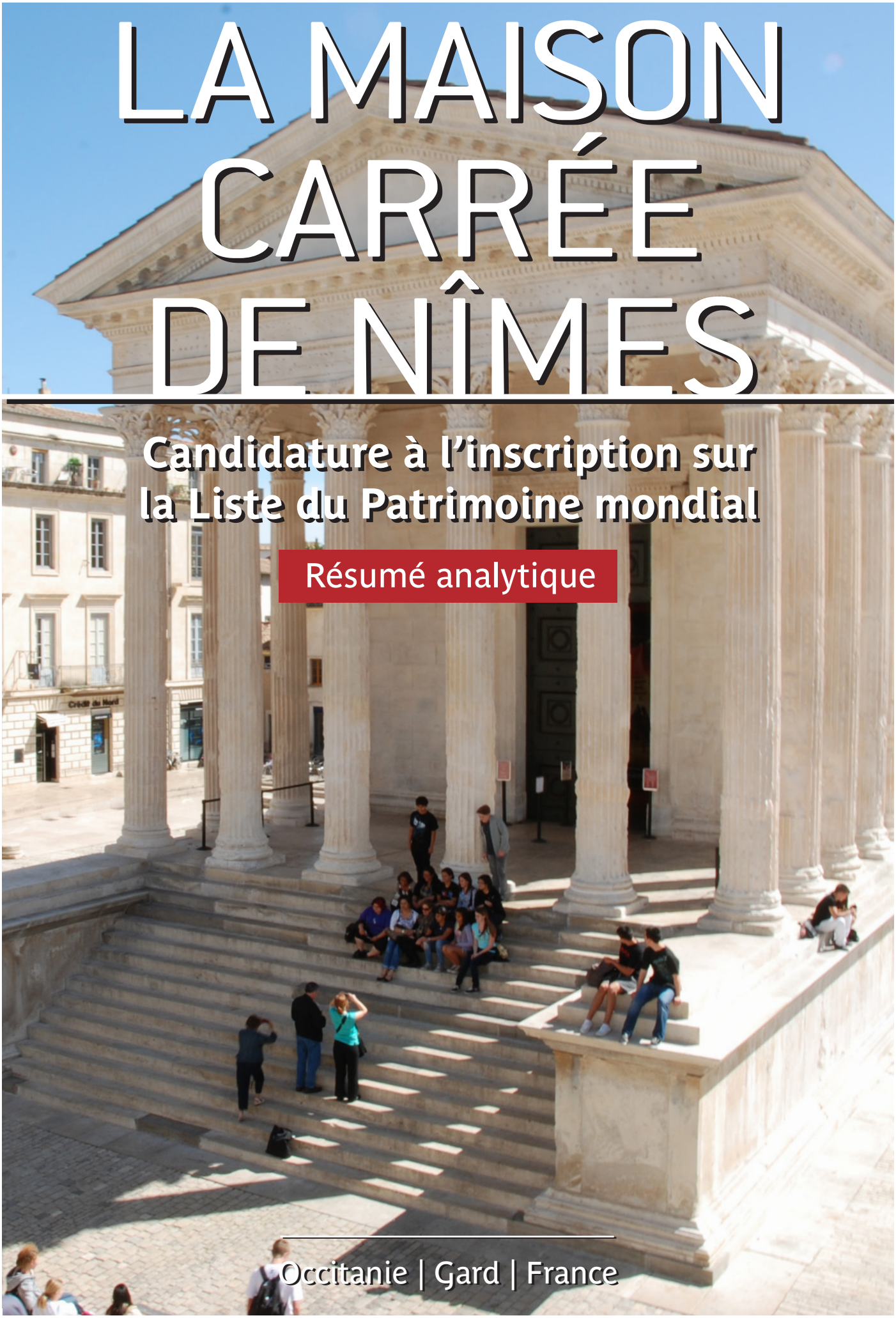

Occitanie | Gard | France

Photo de couverture :
Vue de la Maison Carrée

État partie	**France**
État, province, région	**Occitanie / Gard**
Nom du Bien proposé	**La Maison Carrée de Nîmes**
Coordonnées géographiques à la seconde près	**Latitude : 43°50’1” N** **Longitude : 4°20’22” E**

Description textuelle des limites du Bien proposé pour l’inscription

Les limites du Bien proposé correspondent à l’emprise au sol de l’édifice.

Carte au format A4 ou A3 du Bien proposé pour l'inscription

Échelle 1 : 8 000 (1 cm = 80 m)

Légende

Limite du Bien

Limite de la zone tampon

Fond : cadastre.gouv.fr / SIG Ville de Nîmes

Critères selon lesquels le Bien est proposé pour l'inscription

Critère (iv)

La Maison Carrée représente l'une des plus anciennes expressions, et des mieux conservées, d'un temple romain consacré au culte impérial. La Maison Carrée est un monument d'une qualité architecturale remarquable qui, par les circonstances historiques de sa création, par l'importance politique de sa consécration et des choix stylistiques qui ont présidé à son élaboration, témoigne des valeurs de paix durable, de concorde et de prospérité que promut et chercha à garantir l'Empire romain.

Projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle

BRÈVE SYNTHÈSE

Le temple dit la Maison Carrée à Nîmes a été érigé au Ier siècle après J.-C. à l'emplacement habituellement réservé au Capitole sur le forum de la colonie de Nemausus. Il est un des plus anciens et mieux conservés parmi les édifices consacrés au culte impérial. Construit du vivant d'Auguste, il illustre cette période charnière de l'histoire de Rome qui vit la disparition du régime républicain et l'avènement d'un empire connu sous le nom de principat.

L'état exceptionnel de conservation du monument et l'aboutissement de son programme architectural et décoratif permettent encore aujourd'hui d'en comprendre la valeur symbolique éminente : le culte impérial traduisait l'adhésion des territoires soumis qui, ainsi protégés et défendus par Rome moyennant l'impôt, bénéficiaient d'une paix durable et de la prospérité.

Dédicacée aux petits-fils d'Auguste, les Princes de la Jeunesse et héritiers présomptifs Caïus et Lucius, et ornée des attributs de l'architecture sacrée romaine inspirée des créations d'édifices officiels à Rome (Apollon *in Circo*, Mars *Ultor*, *Ara Pacis*), la Maison Carrée illustre des valeurs de paix, de confiance en la jeunesse et de prospérité représentées alors par l'empire romain et sa *Pax Romana*.

JUSTIFICATION DES CRITÈRES

Critère (iv)

La Maison Carrée représente l'une des plus anciennes expressions, et des mieux conservées, d'un temple romain consacré au culte impérial. La Maison Carrée est un monument d'une qualité architecturale remarquable qui, par les circonstances historiques de sa création, par l'importance politique de sa consécration et des choix stylistiques qui ont présidé à son élaboration, témoigne des valeurs de paix durable, de concorde et de prospérité que promut et chercha à garantir l'Empire romain.

DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

La Maison Carrée a préservé à travers les siècles son expression architecturale, tous les éléments architecturaux clés (*podium*, *pronaos*, *cella*, frontons, colonnes) sont inclus dans les limites du Bien et sont dans un bon état. Les attributs qui expriment sa Valeur Universelle Exceptionnelle, particulièrement ses décors, présentent une remarquable intégrité.

DÉCLARATION D'AUTHENTICITÉ
(pour les propositions d'inscription sous les critères (i) à (vi))

La Maison Carrée possède une grande authenticité et illustre de manière particulièrement significative l'architecture cultuelle de la Rome antique. De nombreux épisodes au cours des siècles qui suivirent ont marqué l'édifice sans pour autant le dénaturer. Dans l'ensemble, la Maison Carrée a été épargnée par les principaux épisodes de vandalisme, guerres de religion et Révolution française, qui ne l'ont pas endommagée.

La Maison Carrée a connu une première campagne de restauration de 1683 à 1691, puis une seconde, supervisée par l'érudit nîmois Jean-François Séguier, entre 1778 et 1781. Quelques années plus tard, elle est dégagée des remparts, rasés en quasi-totalité. Après la Révolution française, l'ancien temple est restitué dans un état primitif hypothétique entre 1820 et 1821 et recouvre une partie de ses caractéristiques originelles (son *podium* par exemple), dans le but d'abriter le premier musée de la ville.

Entre 2006 et 2010, une restauration complète est engagée sous la direction d'un architecte en chef des Monuments historiques. L'ensemble des façades et décors du monument est nettoyé et restauré, avec pour objectif la conservation pérenne des éléments tant originels que postérieurs, intégrant notamment les restaurations opérées par Jean-François Séguier au XVIII^e^ siècle. Cette campagne de travaux, qui a le plus possible préservé le Bien dans son état matériel d'origine, a permis de remettre en valeur la Maison Carrée dans les dispositions visibles aujourd'hui.

MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION REQUISES

Le Bien bénéficie des dispositions réglementaires des codes du patrimoine, de l'environnement et de l'urbanisme. La Maison Carrée est ainsi protégée au titre des Monuments historiques depuis 1840. Ses abords sont couverts par un Site patrimonial remarquable (SPR – ancien Secteur sauvegardé) de 41 hectares, imposant un suivi strict de l'État et de la Ville, créé en 1985 sur les quartiers les plus anciens. Un plan de restauration des monuments antiques, sous le contrôle scientifique et technique de l'État, a permis la restauration complète de la Maison Carrée de 2006 à 2011. Une convention renouvelée en 2014 assure un suivi archéologique permanent avec l'Institut national de la Recherche archéologique (INRAP). La présence d'un service d'animation du patrimoine et de l'architecture, dans le cadre du label « Ville d'art et d'histoire » obtenu dès 1986, et la récente création du musée de la Romanité valorisant les très riches collections archéologiques locales, permettent une réelle médiation auprès des nîmois et des visiteurs. Le projet scientifique et culturel du musée engage par ailleurs la ville dans une coopération scientifique avec des universités et musées français et étrangers. Les gestionnaires travaillent au sein de différents comités, chacun selon ses compétences et son niveau d'intervention – opérationnel, scientifique ou citoyen –, coordonnés par la Commission locale du Patrimoine mondial placée sous la présidence du maire et du préfet. Ils définissent et mettent en œuvre le plan d'actions en l'inscrivant dans un échéancier réaliste et dans les programmes budgétaires adéquats.

Nom et coordonnées pour les contacts de l'institution

Organisation :	**Mairie de Nîmes**
Adresse :	Place de l'Hôtel-de-Ville 30033 Nîmes Cedex 9
Tél. :	04 66 76 70 01
Courriel :	jean-paul.fournier@ville-nimes.fr
Adresse Internet :	www.nimes.fr

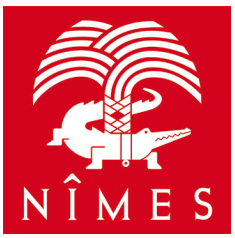

Janvier 2022

© Ville de Nîmes / GRAHAL Conseil SAS / Gilles Vilquin

Photo de couverture : © Ville de Nîmes – Dominique Marck